

Jeux olympiques

satisfaite. Dans le journal *L'Express*, du 23 février 1975, on lisait le titre suivant par exemple: Oui, les Jeux auront bien lieu à Montréal et ils auront lieu à temps. Lorsque lord Killanin s'est rendu à Montréal au mois de mai, lui aussi a visité les installations olympiques et il en est arrivé à la même conclusion.

Le *Herald Tribune*, édition internationale du 18 juin 1975, rapportait lui aussi que la ville de Montréal serait prête à temps. Or, après avoir satisfait à cette inquiétude, aujourd'hui on en est évidemment au déficit, et c'est ce qui a amené l'honorable ministre des Postes (M. Mackasay), responsable de la loi sur les Jeux olympiques, à présenter le bill qui fait présentement l'objet de nos discussions.

Tout au cours de ces discussions, madame le président, on a refait référence, par exemple, à d'autres responsabilités de la ville de Montréal et à d'autres responsabilités du gouvernement. Il s'est trouvé certains députés à la Chambre pour se demander comment il se pouvait qu'une ville de l'importance de Montréal puisse dépenser autant d'argent dans des installations olympiques alors que la ville déverse encore ses eaux usées dans le Saint-Laurent.

Il est faux de dire, madame le président, que la ville de Montréal ne fait pas d'efforts dans ce sens-là. Au mois de mars, l'honorable ministre de l'Environnement (M^{me} Sauvé) annonçait conjointement avec l'honorable ministre provincial des Affaires municipales et le président de la Communauté urbaine de Montréal, que 40 millions de dollars étaient transférés, par l'intermédiaire de la Société centrale d'hypothèques et de logement, pour la construction d'un tronçon d'égoûts collecteurs qui couvrirait tout le territoire de Montréal et en plus pour dévoiler les plans de construction d'une usine de traitement au coût de 500 millions de dollars. Déjà, madame le président, au moment où je vous parle, une demande a été transmise à la Société centrale d'hypothèques et de logements pour couvrir la première phase de réalisation de ce projet. On laisse encore entendre que la ville de Montréal n'a pas la maturité politique nécessaire pour s'acquitter de ses responsabilités relativement à l'environnement humain en 1975. Or, madame le président, tous les députés de la Chambre ont reçu ce communiqué de presse. Comment peut-on prétendre encore que la ville de Montréal n'est pas consciente de ses responsabilités? Je m'étonne, madame le président, que des remarques comme celles-là puissent encore émailler le débat lorsqu'on discute des revenus olympiques.

Je voudrais également, madame le président, faire allusion à la contribution fédérale et à la contribution des Jeux olympiques à l'aide du sport amateur dans ce pays. Certains de mes collègues ont magnifié les montants qui sont dépensés pour les immobilisations aux dépens des montants qui sont donnés pour le sport amateur. Or, madame le président, à ce jour, au delà de 10 millions de dollars ont été remis aux provinces canadiennes pour aider le sport amateur. Et ce 10 millions de dollars n'aurait jamais été transmis aux provinces canadiennes s'il n'y avait pas eu une loterie olympique.

J'aimerais donner quelques statistiques, madame le président, pour illustrer jusqu'à quel point le programme de la loterie olympique est un programme destiné à aider le sport amateur. Ce n'est pas un programme qui à l'origine a été présenté à la Chambre par un député, qu'il soit de l'un ou l'autre parti de la Chambre, c'est un projet qui a été présenté par le maire de Montréal pour aider le sport amateur au Canada. La province d'Ontario a reçu au-delà de \$3,500,000 par l'intermédiaire de la loterie olympique, la province de Terre-Neuve, \$80,000, la province d'Alberta, plus de \$500,000.

● (1420)

Les provinces canadiennes peuvent maintenant, par l'intermédiaire de ce programme, aider d'une façon encore plus considérable le sport amateur, grâce à la loterie olympique.

Bien sûr, on pourrait dire d'une façon absolue que les sommes qui sont consacrées aux installations olympiques pourraient servir à la construction de logements ou à l'aménagement de parcs. Mais, madame le président, il faut choisir: ou on a des olympiques ou on n'en a pas. A partir du moment où on en a, il faut s'assurer que les installations minimums seront mises en place pour la tenue des Jeux.

Une voix: Tenez-vous en à ces minimums.

M. Joyal: Or, qui connaît les critères de ces installations minimums? Qui dresse la liste de ces installations minimums? Ce n'est pas le maire de Montréal, ce n'est même pas le Parlement canadien. C'est le Comité international olympique qui précise dans ses règlements quels sont les minimums de places, de sièges et d'installations qu'une ville qui se prépare à être hôte des Jeux olympiques doit pouvoir fournir aux athlètes internationaux.

Une voix: Pourquoi ne vous en tenez-vous pas à ces critères minimums?

M. Joyal: Que les honorables députés de l'opposition me laissent parler, madame le président. J'ai été assis ici pendant une journée complète, et je les ai tous écoutés l'un après l'autre très attentivement. Et ce que je dis aujourd'hui, ce ne sont pas des remarques partisans, j'ai évité depuis le début de mon intervention de faire quelque référence partisane que ce soit, je n'ai jamais nommé un député de la Chambre. J'ai seulement relevé des inexactitudes qui avaient été prononcées au cours de ce débat. Je crois que dans des cas comme ceux-là, nous devons nous aussi faire un effort en tant que Canadiens.

Que nous disions quoi que ce soit sur les Jeux olympiques, ils auront lieu quand même, ils auront lieu probablement avec plus ou moins de succès selon l'attitude que le Parlement adoptera. C'est facile de dire que tous nous sommes en faveur des Jeux olympiques. Or, le maire de Montréal, le 5 mars 1975, envoyait une lettre aux députés de la Chambre, les invitant à visiter les installations olympiques. Lorsque nous nous sommes rendus sur les lieux pour effectuer la visite, j'ai malheureusement constaté qu'il n'y avait qu'un seul parti de la Chambre qui était représenté ou qui avait manifesté son intérêt.

Je le déplore. Comme je l'ai mentionné tantôt, les Jeux olympiques ont lieu dans ma circonscription. Cependant, je voudrais bien assurer les honorables députés que les personnes responsables de la tenue des Jeux olympiques ont toujours montré l'empressement le plus entier pour répondre à toutes les questions. Et l'honorable ministre des Postes (M. Mackasey) avait raison de dire qu'il ne lui appartient pas de vérifier le budget du COJO, pas plus qu'il ne lui appartient de vérifier le budget de la ville de Montréal. Il y a eu des élections l'automne dernier à la ville de Montréal et un parti d'opposition a été élu, qui s'acquitte de ces responsabilités de remettre en cause la façon dont la ville de Montréal s'acquitte de ses responsabilités. Ce n'est pas à nous, députés fédéraux, de nous substituer aux conseillers municipaux de la ville de Montréal. Si nous voulons questionner la ville de Montréal, faisons-nous élire dans la ville de Montréal et remettons en cause l'administration municipale de Montréal. Nous